

ATELIERS ET CHANTIERS DU PAYS DE LA MEE



2025

Rapport d'activité



SOMMAIRE



Rapport moral de la Présidence

p.3

Présentation de l'ACPM

p.4

Rapport d'activité

p.7

Profils des publics accompagnés sur 2025

p.7

Bilan des activités d'accompagnement sur 2025

p.9

Bilan des activités de production sur 2025

p.19

Lexique de l'insertion par l'activité économique

p.24



RAPPORT MORAL DE LA PRESIDENCE

Mesdames, Messieurs,

Ami de Freud, Carl Jung disait " la vie ne commence qu'à 40 ans, avant on ne fait que des recherches" et en effet, il a fallu en faire des recherches pour faire perdurer les Ateliers et Chantiers de la Mée depuis leur création sous le nom d'Actions pour les chômeurs du pays de la Mée.

La petite structure de solidarité et de tolérance a dû sans cesse s'adapter aux évolutions de notre modèle économique et grâce à des réflexions perpétuelles elle a su agir plutôt que subir pour en arriver à l'entreprise apprenante reconnue d'utilité sociale qu'elle est aujourd'hui.

Face à l'instabilité des financements publics, il faut aujourd'hui diversifier les compétences, créer de nouvelles activités, rechercher de nouveaux partenaires tout en ne s'éloignant pas de notre cœur de métier car à trop vouloir en faire on peut perdre aussi bien ses compétences que les valeurs propres à l'ACPM.

Ainsi, aujourd'hui à travers l'analyse précise et attentionnée de Sandrine et toute son équipe de grands projets sur la mobilité et la formation entre autres, ont vu le jour et après une phase expérimentale au sein de l'ACPM vont être proposés à d'autres structures afin de les faire profiter de ces recherches une fois expérimentées, testées et approuvées.

En ce sens, attentifs à nos valeurs, notre motivation et le sens de notre action, nous continuerons après 40 ans d'existence à rayonner sur le territoire, voire au-delà.

Merci à toutes et tous pour nous permettre de faire vivre les Ateliers et Chantiers du Pays de la Mée.

Mireille BAREL, Yves BLAIS, Michel HAULBERT, Philippe MARTINEAU



LA GOUVERNANCE

L'ACPM est représentée par des adhérents élus et représentants des collectivités locales au sein d'un Conseil d'Administration.

Le **Conseil d'administration restreint** gère les grandes missions de l'association est composé de 9 membres dont 4 Co-Présidents.

Le Bureau

Co-Président(e)s



Mireille
BAREL



Yves
BLAIS



Michel
HAULBERT



Philippe
MARTINEAU

Membres



Stéphanie
AIMON



Sylvie
BODINIER



Françoise
COLAS



Stéphanie
GUIGAND



Bernadette
POIRAUD

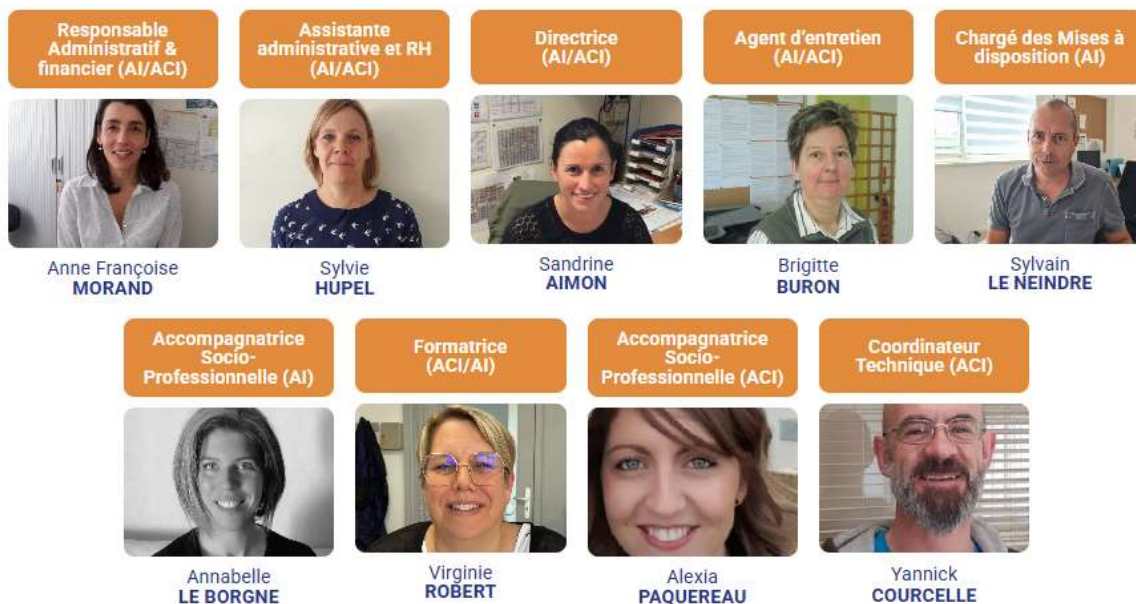
Le **Conseil d'administration élargi** est composé du Conseil d'administration restreint, de deux représentants de la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval et d'un représentant de chaque commune du territoire. Il se réunit deux fois par an pour voter les grandes actions de l'association (bilans, projets, budgets).



LES SALARIES PERMANENTS

13 salariés permanents constituent l'équipe de l'ACPM.

Les salariés permanents



Encadrants Techniques et Pédagogiques



LES BENEVOLES

L'ACPM dispose de l'aide précieuse de 4 bénévoles : Caroline, Christelle, Stéphanie et Jean-Louis qui interviennent pour soutenir nos accompagnatrices sur la levée des freins à l'emploi (gestion administrative et budgétaires, savoirs de base et mobilité).



Ateliers & Chantiers
du Pays de la Mée

Santé et Activité physique

Mobilité

Recherche de Bénévoles

Action sociale et Démarches administratives

SCAN ME

Pour plus de renseignements contactez :

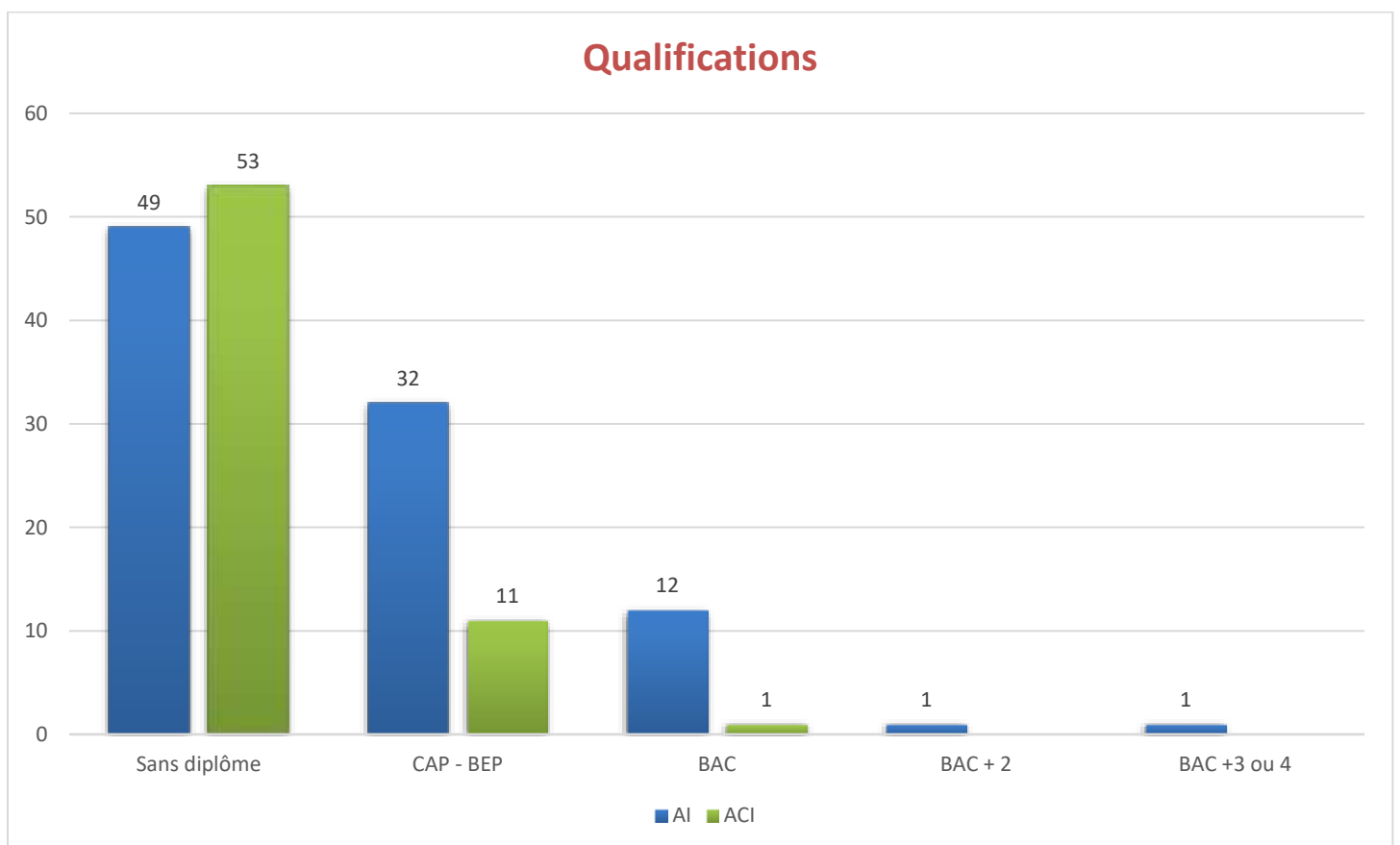
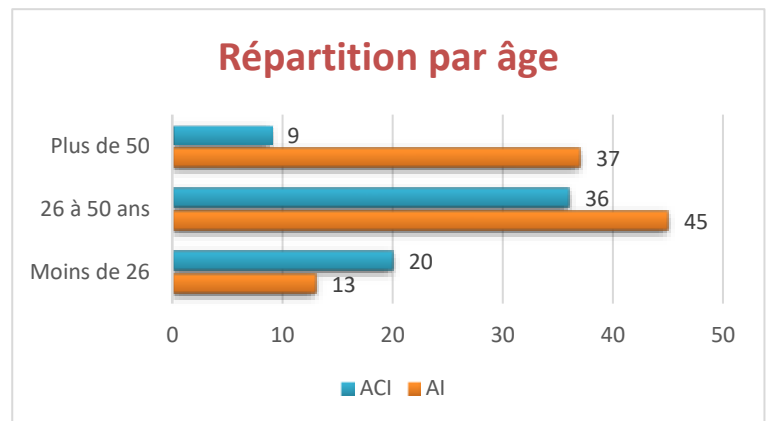
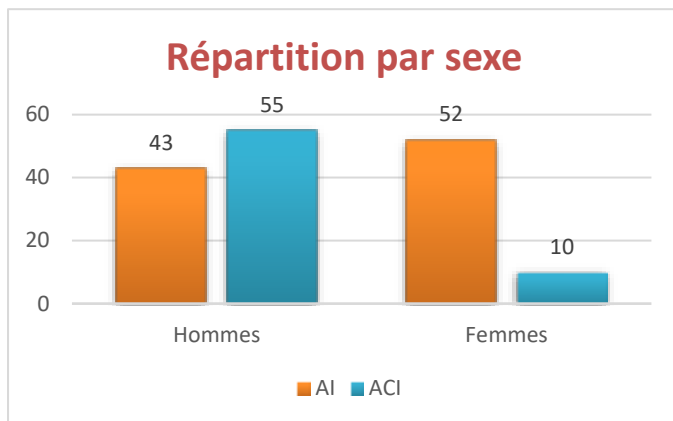
Châteaubriant : 02 40 28 08 70
5 rue Charles Lindbergh, 44110 Châteaubriant
acpm@orange.fr
www.acpm44.fr

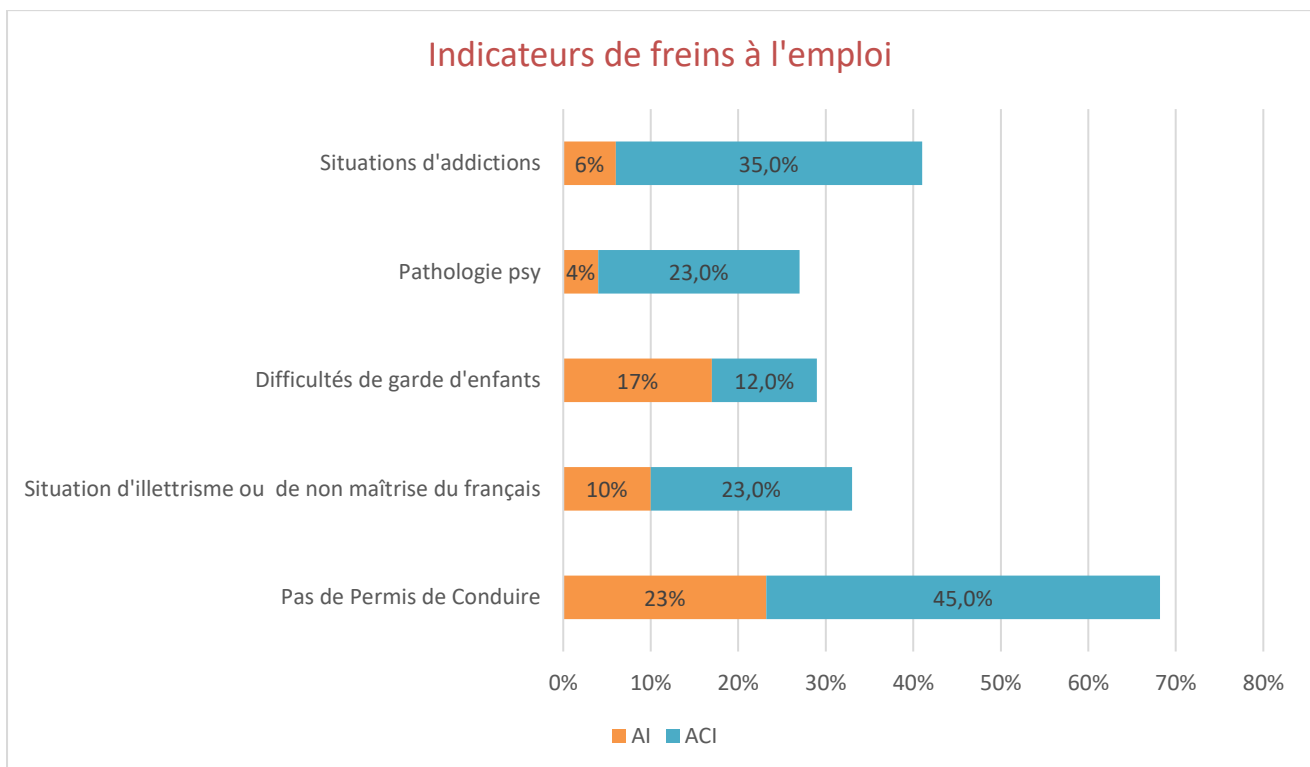
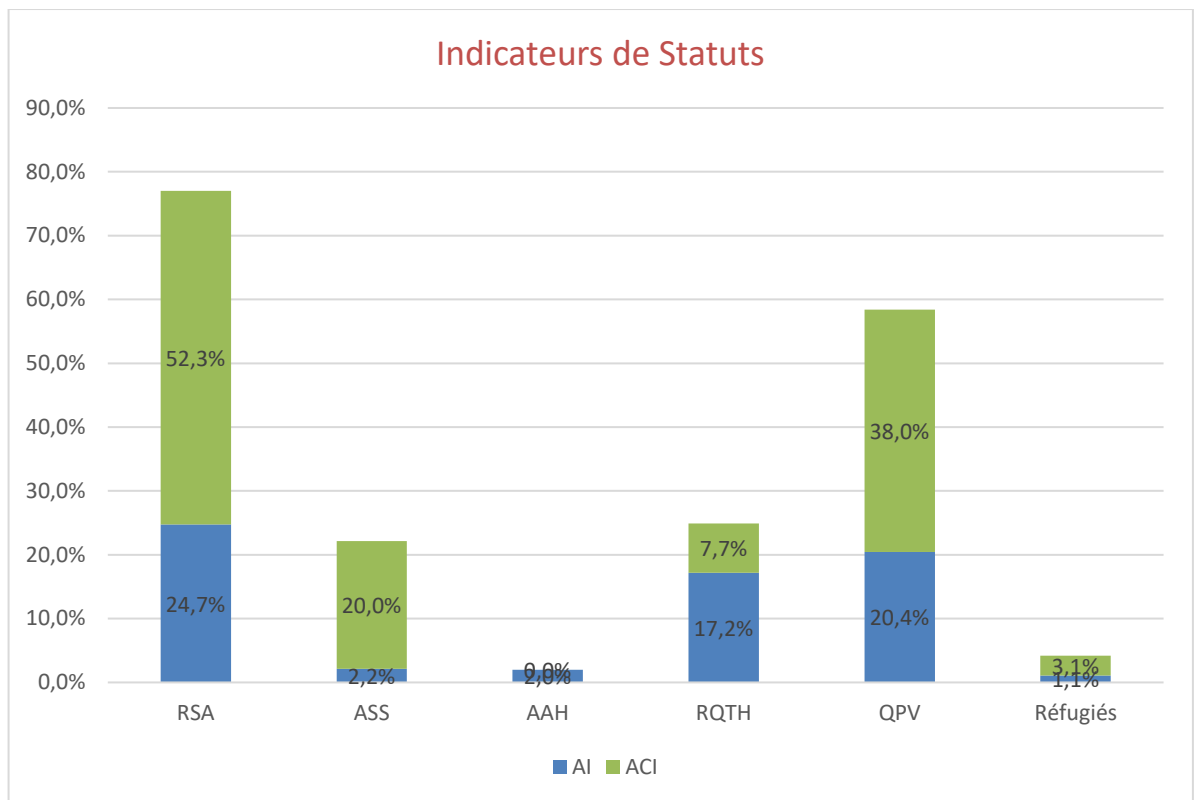


RAPPORT D'ACTIVITE 2025 : LE PROFIL DES PUBLICS ACCOMPAGNES

Les équipes permanentes ont accompagné 160 personnes sur 2025. 65 salariés polyvalents sur le chantier d'insertion (ACI) et 95 salariés sur l'association intermédiaire (AI).

Typologie des publics accompagnés





Les freins à l'emploi sont naturellement plus importants chez nos publics de l'ACI puisque les missions proposées aux salariés de l'AI exigent plus d'autonomie dans l'emploi.

RAPPORT D'ACTIVITE 2025 : BILAN DES ACTIVITES D'ACCOMPAGNEMENT

La Médiation Active dans l'ADN de l'ACPM

La médiation active est une démarche qui vise à intervenir de manière pro-active vis-à-vis des employeurs et des personnes en recherche d'emploi pour favoriser l'émergence d'opportunités d'emploi.

L'ACPM a bénéficié du soutien financier et pédagogique du programme SEVE depuis 2021 et ancré cette méthodologie dans ses pratiques.

L'activité de médiation cherche à :

- multiplier les mises en lien entre employeurs et personnes en recherche d'emploi du territoire, par :
 - des mises en situation (MES) de travail en entreprise (stages ou mises à disposition) ;
 - des mises en relation (MER) via des rencontres (job café, job dating, visite d'entreprise, prospection...).

- accompagner et exploiter ces mises en lien, pour :
 - révéler les atouts des personnes ;
 - préciser les besoins d'un poste ou qualifier une offre d'emploi ;
 - faire émerger des besoins réciproques d'emploi.

- sécuriser le lien créé, par :
 - la négociation de conditions favorables à une proposition d'embauche ;
 - le suivi à la prise de poste auprès de l'employeur et du ou de la salarié(e) recruté(e)



39 PMSMP dans des secteurs d'activité variés.

Ces périodes en entreprises permettent de valider un projet professionnel ou intitier une démarche de recrutement.

Sur l'Association intermédiaire, des mises à dispositions de personnel préalables à l'embauche peuvent être proposées aux salariés du chantier lorsque qu'elles présentent une opportunité d'emploi.

Participation à 18 Visites d'entreprises



Participation aux Evènements emploi du territoire

Réseau emploi,

Stade vers l'emploi,

Forums de l'emploi,

Job Dating avec les agences de travail temporaire...



2 Jurys CQP Salarié Polyvalent et 8 nouveaux diplômés



En 2025, 8 salariés du chantier ont validé leurs compétences par l'obtention d'un Certificat de Qualification Professionnelle « Salarié polyvalent » et montré leurs compétences et motivation aux jurys constitués d'employeurs locaux.

Dans ce cadre, l'ACPM est sociétaire de la Coopérative IDEAL depuis 2020 et sous-traitante de son organisme de formation.



Opération emploi

Cette mise en relation régulière entre les employeurs et les salariés polyvalents est dynamisée par des échanges hebdomadaires de l'équipe pédagogique. Une heure de réflexions collectives pour engager des démarches de médiation active en faveur de l'insertion professionnelle des salariés accompagnés :

- Positionnement sur des offres d'emploi
- Recherche de PMSMP
- Partage de réseau



Les sorties des salariés...

Atelier et Chantier d'Insertion

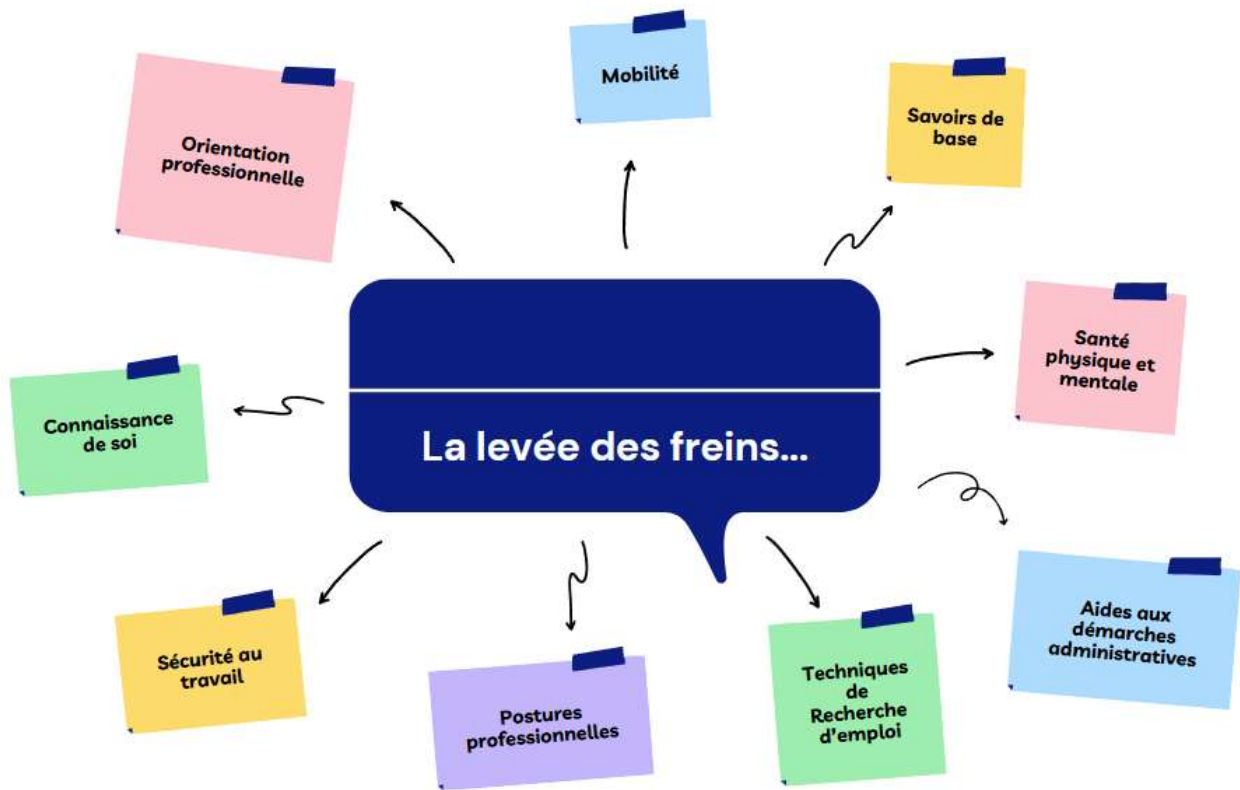
48% de sorties dynamiques dont 18% en emploi durable.

Association Intermédiaire

69% de sorties dynamiques dont 33% de sorties en emplois durables.



La levée des freins



La levée des freins est travaillée en interne mais aussi en partenariat avec les acteurs locaux lorsque la thématique nécessite les conseils de professionnels. L'ACPM est épaulée par des bénévoles dans cette mission et leur investissement est très précieux.

Pendant le parcours, les freins peuvent être levés mais, bien souvent, les problématiques sont travaillées sans pour autant être totalement résolues car cela prend beaucoup de temps. Le passage du permis de conduire par exemple peut prendre plus d'un an entre l'obtention du code et l'obtention de la conduite. De plus, l'obtention du permis de conduire ne résout pas totalement les problèmes de mobilité. En effet, les freins financiers à l'achat et l'entretien d'une automobile se posent encore. Le travail de la levée des freins à l'emploi reste cependant une part importante et incontournable de la mission d'accompagnement.

La Mobilité



La mobilité en insertion professionnelle est la capacité des publics à se déplacer pour suivre une formation ou accéder à un emploi. Elle comprend l'apprentissage du code de la route et le passage d'un permis de conduire, l'étude et l'apprentissage de mobilités alternatives, l'utilisation de transports en commun et l'acquisition d'un véhicule adapté.

L'ACPM travaille l'ensemble de ces thématiques en fonction des attentes et capacités des publics.

La Santé physique, mentale et la Sécurité au travail





En interne et avec l'aide de partenaires extérieurs, l'ACPM aborde la Santé physique et mentale sous la forme d'ateliers et groupes d'échanges divers :

- Pratique d'activités physiques variées
- Ateliers de cuisine, petits déjeuners thématiques
- Prévention et échanges autour des addictions
- Vaccination et IST
- Rapports Hommes / Femmes
- Hygiène de vie

NOS PARTENAIRES :



En 2025, l'ACPM a dispensé 3 sessions Sauveteur Secouriste du Travail (SST) auprès de 23 salariés et 2 sessions d'Acteur en Prévention des Risques liés à l'Activité Physique (PRAP) auprès de 15 salariés.



La Posture professionnelle

La posture professionnelle est travaillée en atelier en interne à travers des échanges sur les attitudes adaptées en situation de travail. Les salariés de l'ACI sont évalués régulièrement sur leurs attitudes professionnelles et leur progression sur cette thématique tout au long de leur parcours.

Les salariés de l'AI sont évalués à travers leurs différentes mises à disposition auprès des donneurs d'ordre.

La posture professionnelle passe aussi par l'image qu'on renvoie. Pour cela, l'ACPM travaille avec la Cravate Solidaire qui a donné des conseils aux salariés sur leur posture et leur tenue vestimentaire.



Les aides aux démarches administratives



En individuel ou en collectif, l'ACPM aide aux démarches administratives, à la gestion du budget, la recherche de logement...

En 2025, le CCAS de Châteaubriant a accompagné quelques groupes sur la gestion du budget.



Les savoirs de base

Informatique, mathématiques, expression écrite et orale sont travaillés en collectif avec une méthodologie adaptée à chaque public.



La Connaissance de soi, l'Orientation professionnelle et les Techniques de recherche d'emploi

L'ACPM travaille en collectif l'élaboration et la mise en œuvre du projet professionnel avec l'ADVP (ACTIVATION DU DÉVELOPPEMENT VOCATIONNEL ET PERSONNEL).

L'ADVP part du principe que toute personne est capable d'agir sur son devenir et dispose des ressources nécessaires en elle pour y parvenir. C'est une démarche éducative qui place le sujet au centre de son expérience, de son orientation, de son développement.

La méthode se déroule en 4 étapes :

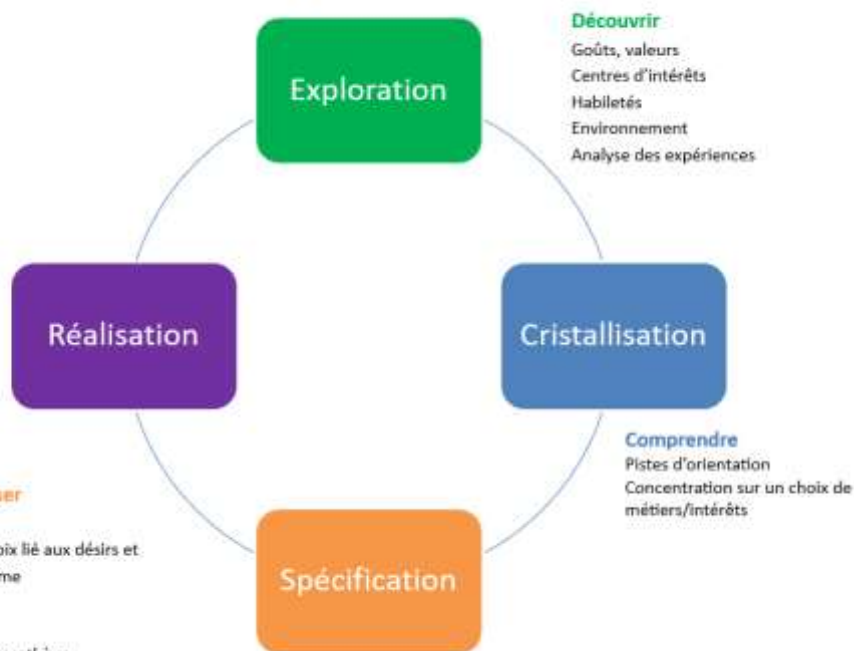


Les 4 étapes de l'ADVP



Agir
Objectifs
Plan d'action
Stratégie
Scénarios

Hiérarchiser
Choisir
Faire un choix lié aux désirs et au réalisme
Désirabilité
Faisabilité
Intégration-synthèse



Une fois que le ou les projets sont choisis, des ateliers de TRE (techniques de recherche d'emploi) sont proposés pour faciliter les démarches (lettre, CV, entretien de recrutement...).

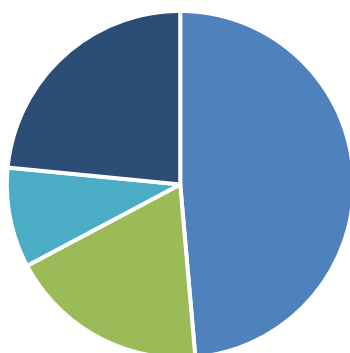
RAPPORT D'ACTIVITE 2025 : BILAN DES ACTIVITES DE PRODUCTION

AI 2025 : La mise à disposition de personnel

23 075 heures de MAD sur 2025 (-5%/2024)

2 888 heures de clauses sociales (+600h/2024)

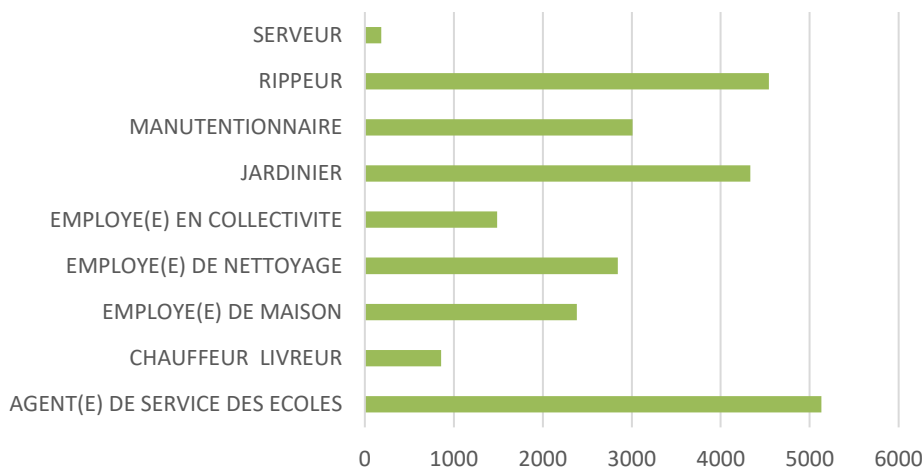
MAD par type de DO



■ Collectivités ■ Particuliers ■ Association ■ Entreprises



Heures par type de mission



ACI 2025 : L'activité des chantiers

La répartition de l'activité

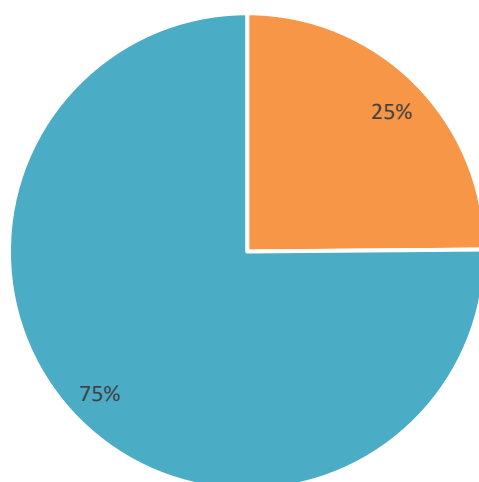
50% du Chiffre d'Affaires (CA) des chantiers ont été réalisés auprès des collectivités.

36% auprès des particuliers, 9% auprès des entreprises et 5% auprès des associations.

L'ACI est constitué de 3 équipes espaces verts (3/4 de l'activité en CA sur 2025) et 1 équipe bâtiment (1/4 de l'activité en CA sur 2025).



Chiffre d'affaires par activité



■ Bâtiment ■ Espaces verts

Quelques exemples de chantiers

Chantiers Environnement-espaces verts

Aménagement paysager, entretien d'espaces verts par taille, débroussaillage tronçonnage et désherbage manuel, plantation de haies bocagères et ornementales, ...



Entretien par taille et désherbage des massifs paysagers pour la commune d'Erbray.

Entretien des abords de cours d'eau et d'étang pour la commune de La Chapelle Glain.



Coupe à ras d'une haie et utilisation d'un broyeur en location pour l'évacuation et la revalorisation des déchets verts.



Chantiers Bâtiment

Maçonnerie, jointoiement, ouvrages béton, dallages, clôtures, aménagements, démolition/nettoyages, ...



Maçonnerie d'un mu ren pierre de schist sur la commune de Sion les Mines.

Travaux de rénovation de maison en intérieur : maçonnerie d'une ancienne ouverture, piquage et jointoiement du mur en pierre chez un particulier à Saint-Aubin-des-Châteaux.



Réalisation de bordures en pavés, mise en place de dalles alvéolées et d'un gravier déco de finition.

Pose de clôture et palis d'ardoise chez un particulier à Soudan.



Pose de mobilier sur la voie verte et création d'une rambarde de sécurité et de cheminement sur un Sentier pour la CCCD

Zoom sur les travaux réalisés pour la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval, par les 2 supports d'activité...



Entretien des espaces verts au niveau de la liaison douce aux abords du parking de la gare à Châteaubriant (démarrage de la saison de randonnée).

Sécurisation par pose de barrières en bois d'un sentier sur la commune de Mouais.



Montage d'abris à vélo à plusieurs endroits de Châteaubriant.



LEXIQUE DE L'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE

A

AAH : Allocation Adulte Handicapé

ACI : Atelier et Chantier d'Insertion

AI : Association Intermédiaire

ASP : Accompagnateur/trice Socio Professionnel

ASS : Allocation de Solidarité Spécifique

C

CDDI : Contrat à Durée Déterminée d'Insertion signé par les salariés en insertion lors de l'arrivée en ACI. Il équivaut à un CDD classique et sa durée est comprise entre 4 mois minimum et 24 mois maximum.

Clauses Sociales : obligation contractuelle, qui s'impose au titulaire d'un marché public de recruter du personnel en insertion pour un nombre d'heures déterminé.

CQP : Certificat de Qualification Professionnelle

D

DEETS : Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités

DE : Demandeur d'Emploi

DLA : Dispositif Local d'Accompagnement – Dispositif chargé d'accompagner les structures proposant des activités et services d'utilité sociale créatrices d'emplois, dont les SIAE, dans leur démarche de consolidation économique et de développement

DO : Donneur d'Ordre

E

ETP : Equivalent Temps Plein

ETPS OU ETI : Encadrant Technique Pédagogique et Social/ Encadrant Technique d'Insertion

ESA : Entreprise Sociale Apprenante : appellation des structures adhérentes au réseau CHANTIER ECOLE

F

FDI : Fond Départemental d'Insertion – Fond d'état consacré au financement du développement et de la consolidation des initiatives locales en matière d'IAE ;

FSE : Fonds Social Européen – Fonds structurel de l'Union Européenne, il a pour objectif de contribuer à sa politique de cohésion économique et sociale. Les SIAE y sont éligibles.

G

GEIQ : Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique

M

MAD : Mise A Disposition de personnel

Mission locale : Association qui a pour objectif de favoriser l'insertion professionnelle et sociale des jeunes de 16 à 25 ans

MRS : Méthode de Recrutement par Simulation de France travail

O

OPCO : Opérateur de Compétences chargé de collecter les fonds de la formation continue et de financer les formations des salariés

P

PASS IAE : c'est un agrément délivré par France Travail qui valide le fait que les personnes orientées vers les ACI, AI, EI ou ETTI relèvent bien de l'IAE suivant des critères bien définis

PMSMP : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

PPSMJ : Personnes Placées Sous-Main de Justice

PRAP : Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Q

QPV : Quartier Prioritaire de la Ville

R

RAN : Remise A Niveau

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

RSA : Revenu de Solidarité Active

RSA activité : Allocation versée aux personnes exerçant une activité professionnelle lorsque leur revenu est inférieur au « revenu garanti ». Il permet ainsi de compléter les revenus du travail avec une part de l'allocation. Il est financé par l'Etat

RSA Socle : Allocation forfaitaire calculée selon un barème variant en fonction de la composition du foyer et du nombre de personnes à charge et financée par le Département

S

Salarié en insertion ou polyvalent : Personne préalablement sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières, recrutée par une SIAE pour une durée déterminée en vue de favoriser son insertion professionnelle

Salarié permanent : salarié recruté par une SIAE pour assurer des fonctions support ou d'encadrement des salariés en insertion (direction, accompagnement social ou professionnel, administration, production, etc...)

SIAE : Structure d'Insertion par l'Activité Economique

SST : Sauveteur Secouriste du Travail

SYNESI : Syndicat National des Employeurs Spécifique d'Insertion

ATELIERS ET CHANTIERS DU PAYS DE LA MEE
 3, rue Charles Lindbergh - 44110 Châteaubriant
 02.40.28.09.70
 acpm44@orange.fr
 www.acpm-44.fr



Les entreprises sociales apprenantes



L'ACPM remercie tous ses partenaires économiques, de l'emploi et du secteur médico-social.

L'ACPM remercie également ses partenaires financiers:



L'ACPM remercie ses réseaux d'acteurs :

